

# **Reichstett - Assemblée générale des Gaulois de l'Est Plus de stabilité pour les enfants placés**

## **L'association les Gaulois de l'Est, qui défend les familles d'accueil ainsi que les enfants placés, a tenu récemment son assemblée générale.**

L'association les Gaulois de l'Est, qui œuvre depuis 2006 avec persévérance pour défendre les droits des familles d'accueil ainsi que ceux des enfants placés, met au cœur du débat le lien affectif, le bien-être de l'enfant et le droit aux assistants familiaux de s'impliquer dans les décisions.

Le président Patrick Eckart a introduit l'assemblée générale en remerciant les membres présents, environ 70 familles sur 142. L'association essaimant dans toute la France et même à la Réunion, tout le monde n'a pas pu venir.

Les pouvoirs publics sont venus soutenir l'action de l'association. Patrick Eckart se réjouit des avancées législatives dans le domaine de la protection de l'enfance grâce à l'action des élus maintes fois sollicités. Une première loi votée en 2007 plaçait au cœur du dispositif l'intérêt de l'enfant et la stabilité affective, le placement en famille d'accueil pouvant excéder deux ans, mais le lien biologique était toujours primordial. En article 1, la loi reprenait l'article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant : « L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins et le respect de ses droits doivent guider toute décision le concernant. » Cette loi intégrait les assistants familiaux dans les équipes éducatives.

Une nouvelle loi publiée en mai 2015 donne la parole à l'enfant placé, lui offrant une vie plus stable. Ces lois constituent une grande avancée car les cas de maltraitance – un enfant sur 100 – étaient jusqu'à présent traités en privilégiant le lien biologique. M. Eckart a évoqué de nombreux faits divers. Le témoignage poignant d'Ashley est venu illustrer ces propos.

L'association aide les familles à solliciter un avocat. Elle soulève par ailleurs le problème des enfants qui, atteignant leur majorité, se retrouvent pour 40 pour cent dans la rue.

### **La colonie moins cher que des vacances avec la famille d'accueil**

Il y a aussi le problème des vacances : envoyer les enfants en colonie coûte moins cher à l'Etat que de les laisser partir avec les familles d'accueil.

Le point supplémentaire à l'ordre du jour, c'est l'organisation d'une manifestation, adopté à l'unanimité. La conseillère départementale Cécile Van Hecke assure l'association de son soutien et de celui de Frédéric Bierry, président du conseil départemental. Georges Schuler, conseiller départemental lui aussi, comprend que le problème de l'affectif ne peut être ignoré et espère que la loi soit changée. L'association souhaite que des commissions d'enquête soient mises en place plus rapidement en cas d'urgence et qu'à long terme, les enfants placés puissent être adoptés.

Le comité est reconduit dans ses fonctions avec Patrick Eckart comme président. Les vice-présidents sont Christine Eckart, Sébastien Boivin et Thierry Huss, les secrétaires Philippe Butz et Séverine Lamboley, les trésorières Christine Perrier et Bernadette Moury.

Contact : Patrick Eckart ☎ 03 88 19 03 28